

**Procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 mai 2021 à 14h00**

L'assemblée s'est tenue de manière décentralisée. Une partie des participants se trouvait dans les bureaux de Lausanne, une autre partie suivait l'AG de manière virtuelle par Zoom. Les mesures du Conseil Fédéral ont obligé le MdA à effectuer l'AG ordinaire de cette manière inédite.

**1) Salutations et bienvenue**

Salutations et remerciements. Un salut particulier à Mme Lorraine Fontannaz et à M. Pierre Tissot qui assistent à leur première AG puisqu'ils ont été élus par correspondance en 2020.

Le PV de l'assemblée est tenu par Mme Denise Mammino. Remerciements également pour assurer le bon fonctionnement de Zoom.

Pour être en conformité avec les statuts, les points 11 et 12 (élection du comité et de la Présidente) de l'ordre du jour sont inversés.

A cause des restrictions en vigueur, seule la partie statutaire est traitée dans ce cadre.

La convocation avec l'ordre du jour a été publiée dans les délais, dans les bulletins AVANTI de décembre 2020 et de mars 2021. Le 27 avril dernier tous nos membres ont également reçu un courrier pour s'inscrire à la présente assemblée. Au total, 12 membres sont présents, ainsi que 9 membres du comité.

**2) Adoption du PV de l'AG du 30 mai 2020**

L'AG 2020 s'est effectuée par correspondance et en date du 4 mai 2020 tous les membres ont reçu une documentation complète et écrite de 16 pages, dont un avant-projet du procès-verbal.

Celui-ci est devenu définitif au 30.5.2020. Le PV est accepté à l'unanimité.

**3) Rapport du Président - Eduard Walter**

2020 année virale mondiale... et aussi pour le Mouvement des Aînés Vaud.

Après une radieuse année 2019, la belle embarcation du MdA s'engage avec sérénité pour récidiver en 2020. Tous les signaux sont au vert et la croisière s'annonce sous les meilleurs auspices. Les membres sont actifs. L'offre des activités rencontre un vif succès. Le renouvellement du comité est sur les rails et les finances, à nouveau, dans le vert. Mme Edna Chevalley s'apprête, après 12 années de succès à la Présidence, à passer le gouvernail, avec la légitime satisfaction du devoir accompli.

Mars 2020 : Un ouragan imprévu s'abat sur le MdA. Après quelques jours de paralysie totale, tout le monde prend conscience que le danger existentiel guette. Un premier budget de crise nommé «virus» se solde par un déficit de CHF 62'000.-. Une répartition des tâches par sujet (communication – contact avec les membres / finances et recherche de fonds / assemblée générale / redémarrage et coordination générale) a permis d'alléger la charge de travail des responsables et de passer rapidement à l'action.

Malgré les difficultés, la solidarité a été fortement ressentie et a motivé l'équipe à aller de l'avant. Edna Chevalley, Présidente sortante est restée à bord ; son expérience et sa parfaite connaissance des rouages ont été d'une grande utilité. Remerciements à elle.

Les actions les plus visibles durant la tempête :

- Des échos positifs aux recherches de fonds.
- Assemblée générale par correspondance (1 701 envois mail et papier)
- Plus de 600 appels téléphoniques bienveillants auprès des membres.
- Préparation pour la reprise avec la devise : anticiper comme AVANT, ajuster le jour J.

Juin 2020, le déconfinement : On repart avec entrain et enthousiasme.

Grace au soutien de la Fondation Leenaards et de la Fondation Mercier, les actions promotionnelles pour les activités et le recrutement ont été accueillies avec joie et reconnaissance.

Les Guides d'Accueil de Lausanne ont rencontré un vif succès populaire avec leurs visites théâtralisées.

Le projet « Grands parents de cœur » de l'EGP a retrouvé des couleurs. La rentrée d'automne a pu se faire dans de bonnes conditions.

Novembre 2020 : Nouvelle dépression et rechute. Par directive nationale et cantonale, tout s'arrête à nouveau.

Vivement 2021 : L'année 2021 comptera déjà maintenant et dans le meilleur des cas, seulement 8 mois d'activités au lieu de 12, voire pire. La santé robuste du MdA devrait permettre de voguer à nouveau toutes voiles dehors mais quand?

Les équipes (collaboratrices et collaborateurs, bénévoles, bureau-comité-moniteurs-intervenants), les membres, les bienfaiteurs (Membres / Autorités cantonales par la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) / Communes / Fondations et Anonymes) ont fait preuve d'une belle solidarité.

Malgré la perte de 50% des recettes, les finances 2020, sont sous contrôle et cela grâce aux efforts et soutiens nombreux. Sans tout cela, la crise aurait été fatale pour le MdA. Chaleureux remerciements à toutes et tous.

#### **4) Rapport de la secrétaire générale** - Anne Schaer Tasic

Grâce au soutien de la Fondation Inverni, l'année a commencé avec le partage d'un moment festif et musical à l'Auberge communale d'Epalinges pour remercier les bénévoles (187). Merci à la Fondation.

Malgré le premier confinement en mars, le lien a pu être maintenu notamment grâce à l'engagement d'une dizaine de bénévoles qui ont appelé plus de 600 personnes, les échanges de mails ainsi que la permanence téléphonique.

Le flash Infos, envoyé deux fois par mois, a permis de relayer une quantité d'informations impressionnante : vidéos en ligne avec accès gratuit de différents cours ; messages des autorités par le biais de la DGCS, de l'OFSP ou encore des communes ; enquêtes des Universités de Lausanne, Fribourg et Genève ou du CHUV.

Le bulletin Avanti a dû également être remanié. Une « Edition spéciale » est parue en juillet-août, faisant la part belle aux membres afin de partager leur ressenti mais également leurs créations, puis une dernière parution a été prévue pour les quatre derniers mois de l'année.

## Les activités

Plus de la moitié des participants ont renoncé à participer. En effet, les restrictions sanitaires (nombre de personnes, distance, m2) n'ont pas permis d'accueillir tout le monde. L'appréhension à être à nouveau en groupe a également empêché certains de venir.

Lors de la reprise de juin, les cours en extérieur ont été privilégiés. De nombreuses escapades et marches ont pu avoir lieu tout au long de l'été, ce qui a permis une bouffée d'oxygène bienvenue.

Ce sont finalement 9 223 personnes qui ont participé aux activités. Les régions du Nord vaudois et de la Côte, même si elles ont été quelque peu freinées cette année, continuent à se développer. Il y a tout de même plus de 1'000 séances qui ont pu se dérouler cette année et ce sont en priorité les activités sportives, culturelles et de langues qui ont pu avoir lieu ainsi que les activités en extérieur.

## Les bénévoles

La plupart des bénévoles ont dû suspendre leurs activités dès le 16 mars pour une reprise partielle début juin. Pour certains, comme les lecteurs.trices en EMS, ce fut quasi impossible de reprendre. Par contre, les bénévoles de « Lis-moi une histoire » ont pu prendre le chemin des garderies et parfois également celui des classes.

Malgré le peu de touristes cette année, les Guides d'Accueil de Lausanne ont assuré toutes les permanences et les visites demandées. Ils ont également présenté un programme pour « Lausanne à l'heure d'été ». Riche de 14 visites, parfois théâtrales, elles ont rencontré un vif succès puisque près de 1'200 personnes y ont assisté.

Pour finir, le comité s'est réuni 7 fois et le bureau du comité, composé de deux membres et de la secrétaire générale, a eu 21 séances dont plus de la moitié en visioconférence. Le trésorier, a également dû œuvrer de nombreuses heures afin de nous aider à la gestion financière de l'association. Remerciements à tous.

## **5) Rapport et présentation des comptes 2020**

Mauvaise année pour nos activités, à cause de la pandémie, mais bon résultat financier, grâce à la générosité de nos membres et de diverses Fondations qui sont ici remerciées.

Remerciements également au Canton de Vaud/DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale) qui subventionne le MdA avec près de CHF 300'000 par année.

Une présentation plus détaillée des comptes est introduite cette année. Pour être comparables, les chiffres de l'année précédente ont été retraités.

### **COMPTES DE RESULTAT - PRODUITS**

#### **Cotisations CHF 102'144 / 91'478 / + 11.7%**

Le montant de CHF 102'144 se compose de CHF 97'635 (84'980) pour les cotisations des membres MdA et CHF 4'509 (6'498) pour les cotisations spécifiques du Tennis de table.

La progression sensible des cotisations MdA de 15% en francs (97'635/98'980), comme en nombre de cotisants (1700/1480), est à mettre au compte de l'intérêt porté aux activités ainsi qu'à l'action spéciale lancée après la première vague Covid. Celle-ci a consisté à accorder une cotisation réduite aux

nouveaux membres pour la fin de l'année 2020 (25.- contre 60.-) et de leur remettre 2 bons de réduction de CHF 15.-, ainsi qu'à leur parrain ou marraine, à faire valoir sur les activités. Total distribué: 234 bons de CHF 15.- = CHF 3'510 et adhésion de 85 nouveaux membres. Cette action a été financée par les dons « Covid ».

### **Soutiens et dons CHF 128'293 / CHF 50'150**

Les appels de fonds lancés se sont traduits par les soutiens exceptionnels suivants :

- a) CHF 45'550 de la Fondation Leenaards - Covid
- b) CHF 20'844 de la Fondation Pierre Mercier - Covid
- c) CHF 21'899 de particuliers

A ces dons s'ajoutent CHF 25'000 de plusieurs sources sur lesquelles l'association peut compter assez régulièrement.

### **Subventions cantonale et communale CHF 330'540 / CHF 313'472**

La subvention cantonale accordée par la DGCS atteint près de CHF couvrant 71,5% de nos charges salariales, plus une partie de nos frais généraux. Elle comprend également CHF 30'000 destinés à notre groupe autonome Être Grands-Parents...aujourd'hui/EGP.

CHF 32'000 versés par la Ville de Lausanne sont destinés au Groupe autonome des Guides.

C'est en particulier grâce à ces subventions régulières que l'association peut offrir une large palette d'activités à des tarifs très favorables.

### **Résultat des activités**

#### **Pertes (-) CHF 47'551 / Profits (+) CHF 13'890 sur les activités**

Les recettes liées à nos activités ont chuté de 50%. CHF 117'449 contre CHF 249'544 en 2019.

Quant aux charges, elles n'ont baissé que de 30%, soit de CHF 165'000 contre CHF 235'634.

Il en résulte une perte sur activités de CHF 47'551 contre une marge de CHF 13'890 en 2019. Cette petite marge démontre que même dans une année dite « normale » les tarifs pratiqués couvrent tout juste les frais directs.

Seulement CHF 2'850 ont été versés par la caisse chômage pour les RHT vu que le rapport des salaires des intervenants, par rapport à la totalité de la masse salariale, n'atteint pas le seuil réglementaire de 10%.

### **Recettes diverses CHF 29'610 / CHF 35'730**

Ces recettes concernent principalement la sous-location des locaux à des tiers (CHF 12'360 + CHF 1'020 Salle Guignard), l'utilisation des salles pour des activités (CHF 6'450) et le produit d'annonces dans le Bulletin AVANTI (CHF 4'838).

La baisse globale, ici également, est due à la baisse des activités.

### **COMPTE DE RESULTAT - CHARGES**

#### **Salaires CHF 284'859 / CHF 278'873**

Ce sont les salaires du personnel du secrétariat (3 personnes > 2,5 EPT) et des coordinatrices pour La Côte/Nord Vaudois (0,4 EPT) ainsi que pour l'EGP (0,2 EPT). Cela équivaut donc à 3,1 postes à plein temps pour 5 personnes.

**Charges sociales CHF 64'452 / CHF 60'220**

AVS/ACO/AF 9,5% / Assurances accidents et pertes de gains 3,2% / LPP 0 ou 9%. Total 12,7% ou 21,7% avec LPP.

**Autres frais de personnel CHF 12'738 / CHF 8'308**

Concernent des frais de formation (CHF 7'020) et divers frais (CHF 5'718)

**Frais de locaux CHF 44'669 / CHF 51'395**

La baisse est due à la réduction de loyer accordée par la propriétaire (CHF 5'550 = 1,5 mois à 3700 sans charges) en raison de la pandémie.

**Mobilier / agencement CHF 15'000 / 0**

Renouvellement de mobilier couvert par un don reçu de la Loterie Romande.

**Assurances CHF 1'439 / CHF 1'048**

ECA 93/ RC Axa 313 / Choses Axa 566 / Protection juridique Axa 467

**Frais informatiques CHF 12'420 / CHF 9'232**

Augmentation due à une extension du logiciel comptable pour la comptabilité analytique (1'000), des frais d'assistance (900) et des renouvellements de garanties (1'000).

**Frais administratifs CHF 40'081 / CHF 47'194**

La réduction de ces frais s'explique encore une fois par la diminution des activités.

Cela concerne :

- l'absence de l'assemblée générale (404 / 2'155)
- les actions promotionnelles (5'694 / 10'670)
- les frais postaux (2'715 / 4'304)
- le matériel de bureau (5'024 / 8'277)

**Frais bulletin AVANTI CHF 20'350 / CHF 21'625**

Coûts d'impression (4600 ex.) et d'envoi postal (1700 expéditions ouvertes) de 4 éditions.

Une édition réduite de 2700 exemplaires en juin a fait légèrement baisser ces coûts.

**Amortissements CHF 11'657 / CHF 11'686**

Amortissements usuels de l'agencement et du matériel informatique

**Variations nettes des fonds de réserve CHF 24'310 / CHF 14'274**

Utilisations des fonds de réserve CH 10'748. Vu les mauvais résultats sur les activités (perte de 47'551) la réserve créée les années précédentes a été utilisée et a permis de contribuer à obtenir un bénéfice final de CHF 10'942.

Attributions aux fonds de réserve CHF 35'058. En vue de la pandémie qui se prolonge et des pertes attendues en 2021, CHF 16'000 ont été attribués à un fonds « Covid » et CHF 4'000 au fonds promotion pour disposer de moyens complémentaires destinés à la relance les activités.

De plus, une mise à jour des provisions concernant les Groupes autonomes a été enregistrée à hauteur de CHF 12'500 (EGP 2'500 / Guides 10'000). S'ajoute la provision pour les Bons pas encore encaissés à la fin de l'année (2'535).

## **COMPTES DE RESULTAT - RESULTAT**

Finalement, le résultat 2020 présente un bénéfice de **CHF 10'942** qui permet d'éponger le découvert au bilan de CHF 10'047 causé principalement par la perte de CHF 20'188 en 2018 lors de l'introduction de la TVA.

## **BILAN - ACTIF**

### **Caisse CHF 77 / CHF 512**

#### **Comptes postaux CHF 124'518 / CHF 160'190**

CHF 40'000 de moins qu'à fin 2019 ; cause : réception d'une avance de CHF 40'000 de la DGCS à fin 2019.

#### **Titres en portefeuille CHF 0 / CHF 1**

Compte supprimé ; titre sans valeur.

#### **Débiteurs CHF 4'323 / CHF 9'485**

Petit solde. Pas d'activités facturées d'avance à fin 2020.

#### **Actifs transitoires CHF 73'050 / CHF 30'618**

Le montant de CHF 73'050 concerne le solde de la subvention cantonale 2020 (encaissée au début de ce mois de mai).

#### **Immobilisations CHF 10'479 / CHF 17'427**

Se composent du Matériel informatique (5'132) et du Mobilier (5'347) qui sont amortis sur 5 et 10 ans.

## **BILAN - PASSIF**

### **Dettes à court terme CHF 3'292 / CHF 5'784**

Quelques factures de frais généraux à payer

#### **Finances de cours encaissées d'avance CHF 0 / CHF 44'761**

Aucun cours n'a été facturé en décembre pour le 1er trimestre 2021

#### **Subvention reçue d'avance CHF 18'394 / CHF 18'263**

La subvention cantonale est versée en 12 mensualités à la fin de chaque mois. Ce montant concerne le mois de janvier 2021 reçu en décembre 2020.

#### **Cotisations encaissées d'avance CHF 69'330 / CHF 73'005**

Depuis quelques années, les cotisations sont facturées au mois de novembre pour l'année suivante. Cela permet de maintenir les liquidités à un bon niveau pour faire face aux importantes dépenses de décembre et janvier (13ème salaire / assurances / abonnements pour l'informatique). Ces CHF 69'330 équivalent à 75% du montant total annuel ; un grand merci aux membres qui paient rapidement leur cotisation

#### **Divers passifs transitoires CHF 79'775 / 49'719**

Cette position comprend des frais généraux et des rémunérations de nos intervenants (21'000) à payer, des loyers reçus d'avance (1'155), et des provisions relatives aux deux groupes autonomes (Guides 24'317 / EGP 19'160).

Enfin, des finances de cours à rembourser pour les cours arrêtés début novembre qui étaient facturés jusqu'à la fin de l'année (11'454 + Bons 2'520).

#### **Fonds de réserve CHF 40'761 / CHF 36'748**

Plusieurs mouvements ont été enregistrés dans les fonds de réserve

a) Fonds de soutien aux activités 0 / 10'500 utilisés pour couvrir perte 2020

b) Fonds promotion 12'000 / 8'000 besoins de relance

c) Fonds informatique 4'000 / 4'000 inchangé

- d) Fonds de secours (pour bénévoles) 4'000 / 4'000 inchangé
- e) Fonds Inverni (en faveur bénévoles) 4'761 / 10'000 provision spécifique
- f) Fonds Covid, nouveau 16'000 / 0 en vue des difficultés en 2021

**Capital CHF 895 à fin 2020 / Découvert=Perthes cumulées CHF 10'047 à fin 2019**

La perte reportée (découvert) à fin 2019 est absorbée par le bénéfice de CHF 10'942 permettant de retrouver un bilan positif avec un petit capital de CHF 895.

Question d'un membre : pourquoi les dons ne sont pas donnés régulièrement ? Réponse : certains étaient issus de fonds spéciaux covid.

Remerciements à Pierre Tissot pour le travail accompli.

**6) Rapport de vérificateurs de comptes**

La vérification des comptes a eu lieu le 9 mars 2021. Lecture du rapport des vérificateurs de comptes. Il est accepté à l'unanimité.

**7) Approbation des comptes et de la gestion**

Les participants approuvent les comptes, la gestion et donnent décharge aux organes à l'unanimité.

**8) Présentation et adoption du budget 2022**

Présentation d'un budget « normal ».

**BUDGET - PRODUITS**

**Cotisations CHF 111'300**

- a) CHF 103'000 concernent la cotisation MdA inchangée. Objectif : augmenter le nombre de cotisants de 3% (50 membres).
- b) CHF 8'300 concerne la cotisation du Tennis de table.

**Subventions cantonale et communale CHF 350'400**

Une augmentation de la subvention cantonale devrait permettre de couvrir les frais de personnel dont on souhaite augmenter l'effectif.

**Soutiens et dons CHF 12'500**

Prise en compte uniquement des dons récurrents.

**Résultats sur les activités : Produits CHF 228'000 / Charges CHF 220'600 / Marge 7'400**

Objectif : atteindre un niveau d'activités proche de l'année « normale » de 2019 qui avait laissé une marge de CHF 13'900.

**Recettes diverses CHF 36'400**

Le retour à la « normalité » doit permettre d'atteindre un chiffre équivalent à 2019 (CHF 35'730).

**Total des produits CHF 518'000**

**BUDGET - CHARGES**

**Salaires CHF 312'500 (budget 2021 CHF 314'700 / réel 2020 CHF 284'859)**

L'effectif actuel équivaut à 3,1 postes à plein temps qu'on souhaite porter à 3,4, d'où l'augmentation de CHF 28'000 par rapport à 2020. Cette augmentation est nécessaire pour faire face à l'augmentation

des tâches du secrétariat et pour atteindre à terme les objectifs de développement (antenne Lavaux-Riviera).

**Charges sociales CHF 66'400**

**Autres frais de personnel CHF 8'400**

Ces deux rubriques sont directement liées aux salaires ci-dessus.

**Frais de locaux CHF 51'000**

**Mobilier / agencement CHF 0**

**Assurances CHF 1'600**

**Frais informatiques CHF 12'500**

**Frais administratifs CHF 50'100**

**Frais bulletin AVANTI ! CHF 21'400**

Toutes ces charges correspondent aux besoins courants nécessaires pour le bon fonctionnement de l'association. Proches des chiffres 2019 et 2020.

**Amortissements CHF 2'000**

Seulement CHF 2'000 seront nécessaires, les investissements à l'actif du bilan étant bientôt amortis à 100% (solde CHF 3'642 à fin 2021).

**Total des charges CHF 525'900**

**BUDGET - RESULTAT**

**Perte CHF 7'900**

Question d'un membre : quel impact a la TVA ? Réponse : Après analyse, des taux forfaitaires ont été établis pour chaque activité. Globalement la moyenne est de 5%. La TVA figurait avant dans les frais généraux. Maintenant les produits sont au net de la TVA.

Le budget est accepté à l'unanimité.

**9) Fixation de la cotisation annuelle du MdA Vaud**

Le comité propose de ne rien changer et de garder une cotisation de CHF 60.- par membre individuel et de CHF 90.- pour un couple. Pas d'oppositions.

**10) Fixation de la cotisation annuelle du Tennis de table**

En raison du déménagement à l'Arena, la cotisation doit passer de CHF 175.- à CHF 225.-. Après quelques problèmes d'organisation, il semble que cela se passe bien et que la salle est magnifique. L'information officielle aux participants parviendra une fois la décision votée à l'AG. Les participants savent déjà que le prix change.

La modification est acceptée à l'unanimité.

**11) Election du Président/Présidente**

Eduard Walter assume depuis une année la fonction présidentielle de manière intérimaire. Lecture de la déclaration qui figure dans le PV du comité, séance du 5 mars 2021. Présentation de Lorraine Fontannaz, nouvelle Présidente du MdA à élire : à une réunion de la fondation Leenards elle rencontre Edna qui lui propose de rejoindre le comité du MdA. Au début, elle ne se sent pas prête à assurer la

Présidence. Après une année au sein du comité, elle se présente officiellement avec Eduard comme vice-président.

Lorraine Fontannaz est élue à l'unanimité. Eduard Walter anime l'AG jusqu'à sa fin.

## **12) Election/réélection du comité et des vérificateurs des comptes**

### **DEMISSIONS**

Il y a trois démissions à signaler.

1. Janine Magnenat, déléguée des Guides au sein du comité. Lors de la séance du comité du 30 octobre 2020, Janine a exprimé le souhait de se retirer de sa fonction au comité du MdA.

Janine est entrée au comité en 2016 et a amené des idées et propositions très utiles. Elle s'est aussi engagée comme bénévole téléphoniste pour prendre des nouvelles des membres pendant le semi-confinement.

Le comité a accepté la demande de Janine et lui adresse ses chaleureux remerciements, lui exprime sa sincère reconnaissance et lui a remis, l'automne passé déjà, un petit présent pour concrétiser ces remerciements de manière tangible.

2. Norah Lambelet-Krafft a exprimé au comité, lors de la séance du 4 décembre 2020, le désir d'être déchargée de sa fonction au sein du comité du MdA. Norah reste cependant en fonction comme Présidente – Fondatrice au sein du groupe « Etre grands parents... aujourd'hui ».

Anne remercie Norah : Norah a créé et porté l'EGP en tant qu'association durant de nombreuses années et c'est assez naturellement que la proposition de rejoindre le MdA s'est faite. Après une transition en douceur du statut d'association à celui de groupe autonome du MdA, Norah et son comité ont continué de soutenir l'EGP et ont été rejoints par Marie-Jo Marquis, coordinatrice. Il y a deux ans, une nouvelle facette de Norah s'est annoncée. Grâce à l'écriture de son livre, les lecteurs ont découvert qu'elle a été la tête pensante de bien des projets comme celui concernant le premier centre de quartier, La Maisonnnette, à Bellevaux. Norah a été active dans bien des projets, liés au SPJ ou pas. Merci Norah !

3. Pour le vice-Président, Raymond Grec il ne s'agit pas d'une démission mais d'une fin de mandat.

Depuis 2012, Raymond a été reconduit dans sa fonction 3 x 3 ans donc le maximum statutairement autorisé. Difficile d'imaginer le comité sans son doyen, discret mais toujours prêt, disponible, compétent et très agréable à vivre.

Edna remercie Raymond et rappelle plusieurs moments partagés comme, par exemple, l'organisation du 40<sup>ème</sup> anniversaire du MdA.

### **REELECTIONS**

Aucun des membres restants se trouve en fin de mandat donc aucune réélection cette année.

### **ELECTIONS**

Trois nouvelles personnes rejoignent le comité afin d'en garantir la continuité.

- Pour succéder à Norah Lambelet Krafft comme déléguée d'EGP, l'EGP et le MdA proposent d'élire *Madame Michèle Wehrli-Pasquier*. Elle siège de longue date au sein du comité EGP et connaît donc parfaitement les rouages.

- Pour succéder à Janine Magnenat, le comité des Guides d'Accueil et le MdA proposent d'élire *Monsieur Jacques-Hervé Boissard*. Jacques-Hervé est lui-même Guide d'Accueil.
- *Heinz Brutsche*, juriste, devrait succéder à Raymond Grec qui le recommande pour l'élection.

Les trois membres sont élus à l'unanimité.

### **13) Réélection des vérificatrices des comptes**

Mesdames Arlette Roulin et Denise Renaud acceptent un nouveau mandat. M. Claude Giger accepte de fonctionner comme remplaçant. Aucun avis contraire.

### **14) Propositions individuelles**

Aucune

### **15) Conclusion**

Remerciements généralisés à tous : Anne, Doris et Denise, le trio au bureau, qui a fait preuve de solidité, de solidarité et d'un esprit d'adaptation remarquable ; Viviane et Marie-Jo, les deux coordinatrices, qui ont parfaitement tenu leur rôle malgré la situation compliquée ; les moniteurs et intervenants ; l'équipe ancienne et nouvelle du comité ; tous les membres fidèles, généreux et motivants ; toutes les institutions et les personnes qui ont apporté un soutien infaillible.

### **16) Divers**

Un membre remercie pour les activités oxygène qui permettent aux personnes de se resocialiser et retrouver des activités.

Informations diverses sur les prochaines activités : les activités oxygène continuent en mai et juin et la dictée est reportée au 11 septembre.

Lausanne, le 21 juin 2021

Eduard Walter

Anne Schaer Tasic

Denise Mammino

Annexe : Liste des présences